



Formation professionnelle

« L'art du conteur 2022 »

Formation de base à l'art du conte

Pour la 9^e année, l'association Dahu téméraire propose une formation de base pour les conteuses et les conteurs. Au fil des ans cette formation a bien grandi, elle s'est bonifiée et a fait ses preuves.

Cette formation pratique et théorique s'adresse aux conteurs qui ont quelques années de pratique et une expérience de la scène. Elle est conçue pour développer la qualité artistique de leurs spectacles, pour élargir leurs champs d'expression et pour professionnaliser leur pratique.

Elle s'adresse également aux artistes d'autres disciplines du spectacle vivant, avec une bonne expérience de la scène, qui souhaitent ajouter le conte à leurs compétences.

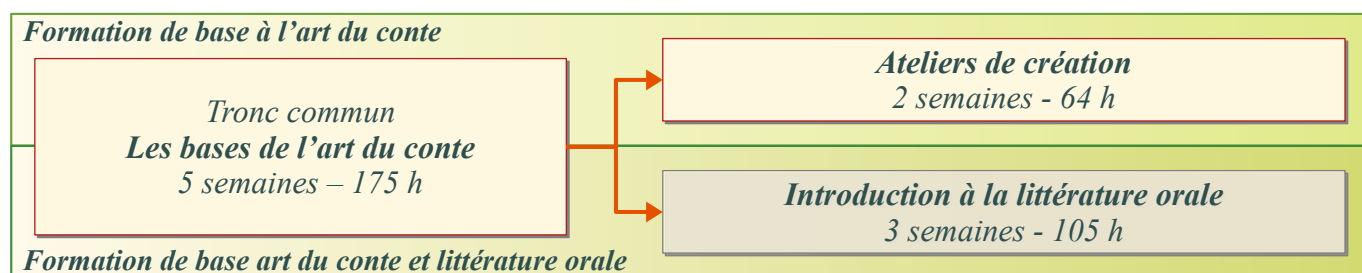
Elle a pour but

- de sécuriser les parcours professionnels déjà engagés,
- d'aider à la reconversion des artistes issus d'autres disciplines du spectacle vivant,
- favoriser l'accès à un statut professionnel pour ceux qui ne l'ont pas encore.

Nous proposons désormais 2 parcours au choix avec un tronc commun de 5 semaines :

1. **Formation de base à l'art du conte** : acquérir les savoirs et techniques de base et élaborer un premier spectacle.
2. **Formation de base art du conte et littérature orale** : acquérir les savoirs et techniques de base et explorer les différents genres de la littérature orale.

Ce descriptif concerne la formation de base à l'art du conte



L'axe de l'enseignement est le projet personnel que mène chaque stagiaire au cours de la formation. Le tronc commun aborde les savoirs et les compétences propres à l'art du conte. Chaque semaine de travail permet d'approfondir un des aspects du métier.

Les ateliers pratiques des semaines 6 et 7 permettent la mise en œuvre concrète du projet artistique de chacun pour aboutir à la création d'un spectacle. À l'issue des 5 semaines du tronc commun, un programme de travail est établi avec chaque stagiaire pour préparer les ateliers de création.

Certification :



Dahu téméraire est un organisme de formation répertorié sous le n° 73 31 06886 31

Il est référencé dans DATADOCK

Il est certifié Qualiopi pour les actions de formation par Qualitia sous le n° 2000085.1

Cette formation peut être prise en charge au titre de la formation continue

Organisation :

Lieu de formation : en Azemar route de St Avit, 81110 Dourgne

Dates : Semaine 1 - du lundi 14 au vendredi 18 février 2022 (35 h)

Semaine 2 - du lundi 14 au vendredi 18 mars 2022 (35 h)

Semaine 3 - du lundi 11 au vendredi 15 avr. 2022 (35 h)

Semaine 4 - du lundi 16 au vendredi 20 mai 2022 (35 h)

Semaine 5 - du lundi 13 au vendredi 17 juin 2022 (35 h)

Semaine 6 - du mardi 13 au vendredi 16 septembre 2022 (32 h)

Semaine 7 - du mardi 8 au vendredi 11 novembre 2022 (32 h)

Durée totale : 239 h (5 semaines de 35 heures et 2 semaines de 32h)

Durée journalière : 7 h (de 9h à 12h30 et 14h à 17h30)

Effectif maximum : 6 stagiaires

Tarif : 5 258,00 € avec prise en charge AFDAS, OPCA ou employeur

3 250,00 € tarif réduit individuel (vous payez vous-même la formation)

Formateurs : Pascal Quéré, conteur et formateur au CMLO à Alès - Kathy Pauly, conteuse - Alain Bel, conteur et percussionniste - Anne Lehmann, comédienne - Rolland Martinez, musicien - Oliviero Vendramineto, comédien, conteur - François Vermel, conteur, coordinateur de la formation

Objectif :

Acquérir les savoirs et les compétences de base pour exercer le métier de conteur.

Compétences visées :

- Avoir saisi la spécificité de l'art du conte.
- Pouvoir dégager le schéma narratif d'un conte et en vérifier la cohérence.
- Avoir une connaissance de base de la symbolique, pouvoir saisir les sens cachés d'un conte et les mettre en œuvre.
- Connaître les sources du conte traditionnel et acquérir une culture de base du répertoire.
- Connaître les différentes formes de récit et leurs enjeux sociaux.
- Développer l'aisance verbale et la richesse de vocabulaire pour habiller la trame d'un conte.
- Pouvoir maîtriser et gérer son émotion face au public.
- Commencer de pouvoir porter le conte dans sa complexité et sa polysémie.
- Connaître les usages éthiques de base du métier.
- Connaître les grandes lignes de l'environnement administratif et juridique du métier de conteur.
- Avoir des notions de diffusion et de communication.
- Concevoir et mettre en œuvre un projet professionnel pour aboutir à la création d'un spectacle.

Public concerné :

- Conteurs avec quelques années de pratique et une bonne expérience de la scène.
- Artistes d'autres disciplines du spectacle vivant, avec une bonne expérience de la scène, qui souhaitent ajouter le conte à leurs compétences.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Nos formations sont ouvertes à toutes et tous et nous accueillons régulièrement des personnes en situation de handicap. Si vous avez des contraintes particulières liées à un handicap, faites-nous en part, nous adapterons, si besoin, nos locaux et nos outils pédagogiques.

Conditions d'admission :

Le nombre de stagiaires est limité à 6.

Les candidats sont sélectionnés sur dossier, chaque candidat fournira :

- Son C.V. détaillé.
- Un dossier artistique et professionnel.
- Une lettre de motivation.

Chaque candidat sera contacté par le formateur coordinateur pour un entretien téléphonique.

Les candidatures sont examinées par ordre de réception du dossier complet.

Les candidats sont informés du résultat de la sélection par courriel.

Après examen de son dossier, chaque candidat peut être :

- Admis
- Admis sur liste d'attente : le candidat sera contacté en cas de désistement.
- Refusé : Hors la cotisation de 10 €, toutes les sommes versées sont remboursées.

L'admission est définitive à réception de l'accord de prise en charge et du chèque de caution ou, en l'absence de prise en charge, à l'encaissement du montant des arrhes.

Si aucune place ne se libère, un candidat admis sur liste d'attente peut poser sa candidature pour la session suivante de la formation, il est alors admis d'office.

Un candidat refusé peut déposer une nouvelle candidature pour une session ultérieure de la formation sans garantie d'admission.

Contenu :

Les spécificités du métier de conteur :

- Rappel des bases.
- La place du conteur dans la tradition et la modernité.
- Les lieux du conte.
- L'environnement professionnel et économique.
- Les principaux acteurs de l'univers du conte.

Le répertoire :

- Les différents types de récit, leur fonction sociale.
- Quelles histoires pour quel public ?
- Les sources traditionnelles et contemporaines.
- Grimm et les collecteurs européens, les 1001 nuits.
- Le catalogue raisonné du conte populaire français.

S'approprier une histoire :

- Recherche et analyse des versions.
- Composition et personnalisation d'un récit.
- Contraintes et libertés du conteur.
- Sens premier et sens caché : la symbolique des contes.
- Explorer et mettre en œuvre les images, les sensations, les émotions.
- Les rythmes de la parole contée.

Le partage avec le public :

- Le corps, la voix, les outils du conteur.
- La peur, le trac, les enjeux narcissiques.
- La mise en espace, le regard extérieur.
- La position du conteur, présence, effacement.
- L'incarnation du conteur.
- Le conteur et la musique.

Mise en place d'un spectacle :

- Structurer les différents récits et leur focalisation.
- Gérer l'espace scénique et la relation au public.

Déroulement :

Semaine 1 - du lundi 14 au vendredi 18 février 2022 (35 h)

Rappel des fondamentaux

Accueil et présentation de la formation

François Vermel

- Présentation du programme de formation. Présentation des stagiaires.
- Les spécificités de l'art du conte et ses enjeux.
- Les types de récits et leurs fonctions.
- Mémorisation d'une histoire.
- Les constructions d'une trame.
- Les outils du conteur : le corps, la voix.

Les sources du conteur

Pascal Quéré

- Les sources du conte traditionnel.
- Les grands collectages, Grimm, les 1001 nuits.

- Repères bibliographiques.

Suivi des projets personnels

- Définition du projet professionnel.
- Mise en place des projets professionnels.

Semaine 2 - du lundi 14 au vendredi 18 mars 2022 (35 h)

Conteur : l'art de ne pas tout dire

Évaluation et exercices pratiques (lundi matin)

Devoir à rendre : schéma narratif

Le conteur et les symboles

François Vermel

- Les symboles et les archétypes, définition, enjeux pour le conteur.
- Analyse symbolique d'un conte.
- Utilisation des symboles par le conteur.
- Exercices pratiques

Les rythmes de la parole contée.

Alain Bel, François Vermel

- Introduction à la notion de rythme et aux percussions corporelles.
- Le rythme et la symbolique.
- Exercices pratiques

Suivi des projets personnels

Semaine 3 - du lundi 11 au vendredi 15 avr. 2022 (35 h)

Le conte et ses versions

Évaluation et exercices pratiques (lundi matin)

Devoir à rendre : analyse symbolique.

L'environnement du conteur

François Vermel

- Les acteurs et les lieux du conte.
- Quel statut pour un conteur, quels tarifs ?
- Communication : plaquettes, affiches, site internet.
- Diffusion : vendre ses spectacles.

Le conte et ses versions

Kathy Pauly

- Catalogues et répertoires de la classification internationale des contes.
- Méthodologie d'un comparatif de variantes.
- Faire sa version d'un conte.
- Mise en pratique. Retour sur expérience.

Suivi des projets personnels

Semaine 4 - du lundi 16 au vendredi 20 mai 2022 (35 h)

L'incarnation du conteur

Évaluation et exercices pratiques (lundi matin)

Devoir à rendre : dossier artistique et mémoire.

La focalisation du conteur

François Vermel

- Qui est le conteur quand il raconte ?
- Qu'est-ce qui se joue entre le conteur, l'histoire et le public ?
- Mise en pratique.

Le conteur et son public

Anne Lehmann

- Le corps du conteur - occuper l'espace scénique.
- La part de l'improvisation,
- la liberté du geste.
- La présence à l'instant, l'écoute.

Suivi des projets personnels

Semaine 5 - du lundi 13 au vendredi 17 juin 2022 (35 h)

La construction d'un spectacle

Évaluation et exercices pratiques (lundi matin)

La construction d'un spectacle

François Vermel

- Organisation générale d'un spectacle.
- Liens et fil rouge, conte cadre.
- Regard extérieur.

Conte en musique

Rolland Martinez, François Vermel

- Pourquoi mettre de la musique sur des contes ?
- Dimension symbolique de la musique.
- Place de la musique/de la parole.
- Construire un spectacle musical.
- Mise en pratique.

Journée professionnelle

- Présentation des projets personnels devant des professionnels du conte et retours critiques de ces derniers.
- Évaluation de la présentation et des mémoires.

Bilan et évaluation

- Bilan et évaluations avec le formateur coordinateur.
- Entretiens individuels de fin de stage.

Semaine 6 - du mardi 13 au vendredi 16 septembre 2022 (32 h) et Semaine 7 - du mardi 8 au vendredi 11 novembre 2022 (32 h)

Ateliers pratiques

Mise en œuvre d'un spectacle

- Bilan des parcours stagiaires et des acquis de l'expérience.
- Analyse des pratiques professionnelles.
- Exercices pratiques.
- Bilan et évaluation.

Pédagogie :

- Pour chaque semaine le formateur coordinateur, apporte le cadre général du thème abordé et fait le lien avec l'ensemble de la formation et les projets individuels des stagiaires.
- Le formateur intervenant apporte ses compétences spécifiques dans le domaine abordé.
- Chaque semaine comprend 3 aspects :
 - Présentation générale du sujet abordé, apports théoriques nécessaires.
 - Mise en application.
 - Suivi des projets personnels.
- Les ateliers pratiques des semaines 6 et 7 sont orientés vers l'analyse des pratiques professionnelles.

Entre chaque semaine de formation **les stagiaires devront fournir un important travail personnel.**

Ils exploreront largement le répertoire étudié la première semaine, ils feront avancer leur projet personnel et réaliseront un travail d'application écrit en lien avec leur projet.

Chaque stagiaire fera une recherche personnelle sur un sujet de son choix lié à l'art du conte et rédigera un court mémoire pour la quatrième session de formation.

Chaque stagiaire  laborera en d but de formation un projet professionnel personnel qu'il d veloppera et approfondira entre chacun des semaines de formation. Lors de chaque session une journ e est consacr e au suivi et   l'accompagnement des projets personnels des stagiaires.

Lors de la semaine 3 les stagiaires sont invit s   se confronter au public sur le lieu du stage,   la fin de la semaine 5 les stagiaires pr sentent un spectacle en public   Saint-Julia, ils prennent en charge collectivement la cr ation du spectacle et l'organisation pratique de la soir e. Ces prestations sont enti rement b n voles.

Un forum en ligne est disponible pour les  changes entre stagiaires et formateurs, il reste accessible durant un an apr s la formation.

Un atelier de perfectionnement, l'**Atelier Nomade**, est organis  3 fois par an pour les anciens stagiaires.

Une rencontre entre anciens stagiaire, **Les journ es d'automne**, a lieu chaque ann e, l'acc s est gratuit.

Les stagiaires b n ficient, en fin de formation, d'un abonnement d'un an gratuit   l'Agenda R gional du Conte.

Encadrement

Le formateur coordinateur accompagne les stagiaires tout au long de la formation. Il est le r f rent pour toutes les questions pratiques ou p dagogiques.

 valuation

 valuation des stagiaires :

L' valuation globale du travail et de la progression des stagiaires porte sur 4 points :

1. Lors de chaque semaine un questionnaire  crit permet d' valuer les savoirs acquis lors de la semaine pr c dente et les stagiaires rendent un devoir en rapport avec la semaine pr c dente.
2.   la fin de chaque semaine le formateur intervenant  value
 1. l'engagement et la motivation des stagiaires,
 2. La progression artistique.
 3. L'assimilation des sp cificit s de l'art du conte.
3. Lors de la pr sentation de fin de formation les professionnels du conte apportent   chaque stagiaire une  valuation critique du travail pr sent  et des conseils pour progresser. Ils donnent une  valuation des pr sentations de chaque stagiaire.
4. Les m moires r dig s par les stagiaires sont  valu s par le formateur coordinateur.

En fin de semaine 5 le coordinateur proc de avec chaque stagiaire   une  valuation globale des acquis, du point d'aboutissement du projet personnel et des perspectives professionnelles ; il est convenu d'un plan de travail pour pr parer les ateliers pratiques.

Au cours des ateliers pratiques, le niveau professionnel acquis par les stagiaires depuis la fin du tronc commun est  valu  collectivement.

 valuation de la formation et de l' quipe p dagogique :

En fin de formation chaque stagiaire remplit un questionnaire d' valuation concernant :

- Les conditions mat rielles.
- Le contenu p dagogique.
- Les formateurs.
- La conformit  aux objectifs fix s.

Un formulaire d' valuation   froid est soumis aux stagiaires 6   8 mois apr s la formation.

Attestation de stage :

Une attestation de stage est remise   chaque stagiaire   l'issue des ateliers pratiques.

R glement int rieur :

Le r glement int rieur est communiqu  aux stagiaires avant l'entr e en formation. Chaque stagiaire accepte de s'y conformer.

Conditions financi res

Vous avez droit   une prise en charge par l'AFDAS, par un autre organisme ou par votre employeur.

Lors du d p t de votre candidature nous vous demandons un ch que de caution de 1 430,00  .

Ce ch que n'est pas encaiss .

- **Si vous obtenez la prise en charge totale** de la formation, vous n'avez rien   payer. Le ch que de caution n'est pas encaiss , il vous est rendu en fin de formation.

- **En cas de refus de prise en charge**, vous pouvez bénéficier du tarif réduit individuel ou vous pouvez annuler votre inscription à la formation sur présentation de l'avis de refus, dans ce dernier cas la caution vous est rendue, vous n'avez rien à payer.
- **En cas de prise en charge partielle** le complément à votre charge sera calculé, en proportion, au tarif individuel, Nous vous indiquons le montant restant à votre charge, vous êtes libre d'accepter ou de renoncer à la formation. En cas de renoncement la caution vous est rendue, vous n'avez rien à payer. Le paiement du complément à votre charge au tarif réduit individuel se fait au début de la formation. À votre demande l'encaissement peut être fractionné en 5 fois sur la durée de la formation.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation pour une raison reconnue de force majeure** votre chèque de caution n'est pas encaissé, vous n'avez rien à payer.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation de votre fait**, sans que ce soit pour une cause de force majeure dûment reconnue, votre chèque de caution est encaissé par l'association Dahu téméraire.
- **En cas d'exclusion de la formation pour faute grave** prévue au règlement intérieur, votre chèque de caution est encaissé par l'association Dahu téméraire.

Vous n'avez droit à aucune prise en charge, vous payez vous-même la formation.

Vous payez intégralement la formation de votre poche.

- Lors du dépôt de votre candidature nous **vous réglez les arrhes**, soit 975,00 €.
- **Le solde est réglé le premier jour de la formation.** À votre demande l'encaissement peut être fractionné en 5 à 10 fois sur la durée de la formation.
- **Vous bénéficiez d'un délai de réflexion de 10 jours** à compter de votre inscription en ligne, avant le terme de ce délai vous pouvez renoncer à la formation, les sommes versées vous sont remboursées à l'exception de la cotisation à l'association.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation pour une raison reconnue de force majeure** le montant des heures non effectuées, arrhes déduites, vous est remboursé.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation de votre fait**, sans que ce soit pour une cause de force majeure dûment reconnue, l'intégralité du prix de la formation reste acquise à l'association Dahu téméraire.
- **En cas d'exclusion de la formation pour faute grave** prévue au règlement intérieur, l'intégralité du prix de la formation reste acquise à l'association Dahu téméraire.

Modalités d'inscription :

L'inscription se fait en ligne par l'intermédiaire du site Helloasso.

Vous avez droit à une prise en charge par l'AFDAS, par un autre organisme ou par votre employeur.

Inscrivez-vous en ligne sur [cette page du site Helloasso](#) et réglez le montant de l'adhésion à l'association.

Nous vous enverrons le dossier de demande de prise en charge, et la liste des pièces à nous envoyer :

- Un CV détaillé.
- Un dossier artistique et professionnel.
- Une lettre de motivation.
- Votre chèque de caution.

Votre candidature est enregistrée à réception de la totalité de ces pièces.

Vous n'avez droit à aucune prise en charge, vous payez vous-même la formation.

Inscrivez-vous en ligne sur [cette page du site Helloasso](#) et réglez le montant des arrhes et l'adhésion à l'association.

Envoyez-nous :

- Un CV détaillé.
- Un dossier artistique et professionnel.
- Une lettre de motivation.

Votre candidature est enregistrée à réception de la totalité de ces pièces.

Les formateurs :***Pascal Quéré, conteur et formateur au CMLO à Alès.***

Passionné par la fiction dès l'adolescence, Pascal Quéré s'oriente vers le théâtre. À 24 ans, la rencontre de Catherine Zarcate est une révélation, il découvre la richesse du répertoire ancien et la focalisation particulière du conteur, entre rigueur et liberté. Pris d'une véritable boulimie, il lit tout ce qu'il peut trouver et devient, au fil des ans, un érudit du répertoire traditionnel. C'est maintenant un formateur reconnu par toute la profession, il enseigne au CMLO d'Alès l'art du conte et la littérature orale.

***Katherine Pauly, conteuse, formatrice.***

Le conte, dans sa forme traditionnelle, est pour Katherine Pauly une passion d'enfance. C'est maintenant sa pratique professionnelle et son sujet d'étude. Elle conte, anime des ateliers, propose des formations et accompagne des conteurs dans leurs créations. Formée auprès de Gigi Bigot, Cécile Bergame, Catherine Zarcate, Jihad Darwiche et Michel Hindenoch elle a aussi travaillé la voix au Roy Art Théâtre. Elle a étudié la littérature orale et le métier de formatrice au CMLO d'Alès. Elle a participé à un groupe de recherche et de création sur la Mythologie grecque animé par Claudie Obin et a mené un travail de recherche sur la symbolique et l'imaginaire du textile et du vêtement dans la littérature orale.

***Alain Bel, conteur et percussionniste.***

Percussionniste de formation, Alain Bel joue dans différentes formations et enseigne la musique. Il a fondé, il y a une dizaine d'années, la compagnie « À Cloche-Pied » avec Marie-France, son épouse. Ils proposent des spectacles alliant conte, musique et chansons pour tous les publics. Il propose une pédagogie ludique mais rigoureuse basée sur les percussions corporelles et l'improvisation collective.

***Anne Lehmann, comédienne.***

Anne Lehmann, comédienne, auteure, conteuse et metteuse en scène, passeuse de théâtre et de clown, de jeu scénique. Depuis 20 ans elle enregistre des histoires et des contes. Interprète et formatrice, elle ouvre le jeu et la recherche au théâtre, au clown, au conte, à la chanson, à la danse pour une pratique très libre et éveillée du spectacle vivant.

***Rolland Martinez, musicien.***

Après une solide formation de contrebassiste, Rolland Martinez est parti durant 7 ans, au pas du cheval de sa roulotte, sur les routes d'Europe de l'est. Il y a appris, auprès des meilleurs maîtres tziganes, la clarinette et l'art de l'improvisation. Il continue d'explorer avec passion une grande variété de styles, du jazz à la musique des Balkans, de la chanson réaliste au rock dans différents orchestres. Depuis plus de dix ans, il travaille avec des conteurs. Ses compositions et improvisation sont, plus qu'un accompagnement, un partage de l'acte créateur.



Oliviero Vendramineto, comédien, conteur.

Comédien, conteur et metteur en scène, il se produit dans les écoles, les bibliothèques et les médiathèques, les associations, etc., seul ou en duo (accompagnement sonore et/ou chorégraphique).



François Vermel, conteur, coordinateur de la formation.

François Vermel a pris le temps d'un long apprentissage auprès des plus grands conteurs et du CMLO d'Alès. Il a tourné ses créations en France, en Belgique en Suisse et dans tous les festivals de conte. Il enseigne pour des écoles d'éducateurs, des BDP, le CNFPT et diverses compagnies. Il anime, avec un succès constant, les ateliers d'été de l'association Dahu téméraire. Il explore particulièrement la symbolique des contes, leur fonction sociale et ce rapport au public si spécifique au conteur.

Hébergement et repas

Il est possible d'être hébergé et de prendre vos repas sur place à des prix compétitifs, les formateurs prennent le repas de midi sur place.

Pour connaître les tarifs et réserver contacter directement le lieu de stage :

« En AZEMAR » – 81110 DOURGNE

Lionel Bérard - Tel : 05 63 50 12 97 – 07 81 637 635

Mél : contact@azemar-gites.com - Web : www.azemar-gites.com

Réservez votre hébergement le plus tôt possible !

L'association dahu téméraire :

Fondée en 2000, l'association Dahu téméraire travaille au développement de l'art du conte en :

- Soutenant des artistes (aide à la création, à la diffusion)
- Faisant connaître le conte auprès du grand public.
- Proposant des formations de qualité
- Proposant des services de conseil artistique et aide à la programmation pour les collectivités locales, les festivals, les associations, etc.

Elle organise des ateliers d'été chaque année et les « Nuits du Dahu » veillées conte à Toulouse. Elle a créé et gère l'Agenda Régional du Conte (<http://agenda conteurs.org>)

Contact :

Inscription et questions administratives :

Chargée de la formation : Mme Ladas – Tél : 07 81 04 15 06 – Mél : formation@dahutemeraire.net

Questions sur la pédagogie, le contenu de la formation :

Formateur coordinateur : François Vermel – Mél : f.vermel@conteurs.net

Questions concernant l'association :

Mél : contact@dahutemeraire.net

